

Mon moment prévention

Consultation médicale de prévention

Faites partie des médecins du dispositif « Mon moment prévention »

Réalisez de nouvelles consultations de prévention dédiées aux branches professionnelles. Rémunérées 80 € pour 30 min, ces consultations médicales en cabinet permettent à chaque salarié de tout âge, de faire le point sur sa santé autour de 3 principaux risques : **cardio-métaboliques, ostéoarticulaires et santé mentale.**

Envie de rejoindre le dispositif ?

- Étape 1 :** Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée ;
- Étape 2 :** Suivez le module de formation (durée 30 min) ;
- Étape 3 :** Complétez votre profil pour la prise de RDV ;
- Étape 4 :** Réalisez vos consultations de prévention ;
- Étape 5 :** Recevez votre règlement par virement.



Pour vous inscrire,
munissez-vous de votre carte CPS et de votre RIB.



En partenariat
avec :

